Commune de Saint-Léonard

Saint-Léonard, le 5 novembre 2026

CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les membres

de la commission de contrôle des listes électorales

En l'application de l'article L.19 nouveau du code électoral pour les membres de la commission de contrôle, j'ai l'honneur de vous informer qu'elle se réunira :

le jeudi 12 novembre 2026 à 18 heures 00

à la mairie.

Ordre du jour :

- contrôle des inscriptions et radiations sur la liste électorale
- éventuels recours administratifs préalables obligatoires.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

La conseillère municipale déléguée,

MAIRIE DE SAINT-LEONARD Seine-Maritime

Marie-José BOLEA